

35^{ème} Course de Côte

Régionale

REVEL - ST FERREOL - VAUDREUILLE

21 et 22 Juillet 2012



Règlement Particulier

REVEL TEAM AUTO
Chemin de Beauséjour
Z.I. de la Pomme
31250 REVEL
Tél : 06 63 60 03 57
E-Mail : revelteam.auto@yahoo.fr
<http://revel-team-auto.jimdo.com>

A.S.A DES CAPITOUX
16, rue du Lavandou
31100 TOULOUSE
Tél/Fax : 05 61 09 19 47
E-Mail : mbjj@wanadoo.fr

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DES CAPITOLS avec le concours du REVEL TEAM AUTO organise, les **21 et 22 Juillet 2012**, une épreuve automobile régionale dénommée :

35^{ème} Course de Côte Régionale de REVEL S^t FERREOL VAUDREUILLE

Cette épreuve compte pour :

- Le Championnat du Comité Régional **Midi-Pyrénées** de la montagne **2012**.
- Le Championnat du Comité Régional **Limousin** de la montagne **2012**.
- La Coupe de France de la montagne **2012** (Coef. 1).
- Le Challenge des Commissaires du Comité Régional **Midi-Pyrénées 2012**.

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional sous le numéro **R34** en date du **16 Mai 2012** et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro **R241** en date du **21 Mai 2012**.

ARTICLE 1P : ORGANISATION DE LA COURSE

1.1P Officiels :

Président du Collège des Commissaires Sportifs :	M. Marcel CABROL	Lic : 09/15/14590
Commissaires Sportifs :	Mme. Nicole BONNET	Lic : 09/01/7422
	M. J-Jacques MIO BERTOLO	Lic : 09/10/1297
	Stagiaire M. Yves CHOUIDEN	Lic : 09/15/41554
Directeur de Course :	M. René PASCOU AU	Lic : 09/14/14181
Directeurs de Course Adjoints :	M. Yves ESCLOUPE	Lic : 09/03/76046
Commissaire Technique Responsable :	M. Jean-Claude AYRAL	Lic : 10/03/1536
Commissaires Techniques adjoints :	M. Arnaud DESPORTES	Lic : 09/10/2117
	M. André FOURMENT	Lic : 09/07/6222
	M. Christophe NATEWAJKO	Lic : 08/06/43054
Médecin Responsable :	M. Mohamed EL RAKAAWI	Lic : 09/10/149435
Chargé de la mise en place des moyens :	M. Frédéric VIGUIER	Lic : 09/10/129968
Chargés des relations avec les concurrents (CS) :	M. Bernard MAUMUS	Lic : 09/15/20913
Chronométrateurs :	Mme. Danielle BONNEVILLE	Lic : 10/03/15301
	Mme. Huguette LABORIE	Lic : 09/07/2279
	Mme. Christiane ZONTA	Lic : 10/03/45048
	M. Jacques PERRAUDEAU	Lic : 11/01/5564
Chargé des Commissaires de Route	M. Serge REYNIER	Lic : 09/05/205562

1.2P Horaires :

- Clôture des engagements : **le Mardi 17 Juillet 2012 à 24 Heures.**
- Publication de la liste des engagés : **le Jeudi 19 Juillet 2012.**
- Vérifications administratives : **le Samedi 21 Juillet 2012 de 14h30 à 17h45 et le dimanche 22 Juillet 2012 de 7h30 à 8h15.**
- Vérifications techniques : **le Samedi 21 Juillet 2012 de 14h45 à 18h00 et le dimanche 22 Juillet 2012 de 7h45 à 8h30.**
- Lieu : **le Samedi** au Parking de la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL.
le Dimanche au Parc Concurrent à S^t FERREOL

- Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais : **le dimanche 22 Juillet 2012 à 9h00.**
- Briefing des commissaires : **le dimanche 22 Juillet 2012 à 8h00**
- Essais non chronométrés : **le dimanche 22 Juillet 2012 de 08h30 à 09h15.**
- Essais chronométrés : **le dimanche 22 Juillet 2012 de 09h30 à 12h00.**
- Briefing des pilotes : **le dimanche 22 Juillet 2012 à 12h15.**
- Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course : **le dimanche 22 Juillet 2012 à 12h30.**

- Course : **le dimanche 22 Juillet 2012**
 - 1^{ère} montée : **14h15 à 15h15**
 - 2^{ème} montée : **15h30 à 16h30**
 - 3^{ème} montée : **16h45 à 17h45**

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course.

Les concurrents en seront informés par affichage officiel.

- Affichage des résultats provisoires : **le dimanche 22 Juillet 2012 après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé.**
- Podium **le dimanche 22 Juillet 2012 à 18h00.**
- Remise des prix : **le dimanche 22 Juillet 2012 à 19h30** Salle Claude Nougaro
Avenue de Castres à Revel.

Les concurrents pourront retirer leur prix et les chèques correspondants, ainsi que le Palmarès, lors de la remise des prix.

Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :

Réunion 1 :	le dimanche 22 Juillet 2012 à 07h30	Lieu : au départ.
Réunion 2 :	le dimanche 22 Juillet 2012 à 12h15.	Lieu : au départ.
Réunion 3 :	le dimanche 22 Juillet 2012 à 18h00.	Lieu : au départ.

1.3P Vérifications :

- Vérifications administratives :
au Parking de la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL, **le Samedi 21 Juillet 2012 de 14h30 à 17h45.**
au Parc Concurrent à St FERREOL, **le Dimanche 22 Juillet 2012 de 7h30 à 8h15.**
- Vérifications techniques :
au Parking de la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL., **le Samedi 21 Juillet 2012 de 14h45 à 18h00.**
au Parc Concurrent à St FERREOL, **le Dimanche 22 Juillet 2012 de 7h45 à 8h30.**

Tout concurrent souhaitant se présenter aux vérifications administratives et techniques le Dimanche 22 Juillet 2012 sera prié de le signaler, au plus tôt, auprès de l'organisateur soit sur sa feuille d'engagement soit par téléphone ☎ 06.63.60.03.57

- Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage : Garage FABRE, 6 Avenue de la Gare à REVEL.
Taux horaire de la main-d'œuvre: **45€TTC.**

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leurs voitures et le passeport technique

- Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture du contrôle soit à : **08h30 le Dimanche 22 Juillet 2012.**
- A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue **le Dimanche 22 Juillet 2012 à 08h45** au départ de la Course.
- Pesage des Voitures : Bascule municipale

1.5P Dispositions particulières :

Néant.

ARTICLE 2P.ASSURANCES

L'organisateur a souscrit une assurance garantissant obligatoirement les risques C et D selon les définitions ci-dessous :

- ✓ **Risques C** : Responsabilité civile de l'organisateur à l'égard des concurrents (dommages corporels et matériels)
- ✓ **Risques D** : Responsabilité civile des concurrents entre eux (dommages corporels)

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P Engagements :

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante

REVEL TEAM AUTO chez Antoine PEREIRA
Chemin de Beauséjour ZI de la Pomme 31250 REVEL
☎ : 05.61.83.55.31 ☎ 06.63.60.03.57 ☎ : 05.61.83.17.54
E-Mail : revelteam.auto@yahoo.fr

Jusqu'au **Mardi 17 Juillet 2012 à 24 Heures.**

Les frais de participation seront fixés à **290€**, réduits à **145€** pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

Les chèques devront être établis à l'ordre du **REVEL TEAM AUTO**

Les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation.

Si quatre jours avant le début du meeting, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 60 voitures, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

ARTICLE 4P. VOITURE ET EQUIPEMENTS

4.1P Voitures admises :

Le nombre de concurrents admis est fixé à **120**.

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms. Voir tableau ci-dessous :

	Groupe	Classe	Cylindrée	CFM	Coupe Coef 3 (NPEA & Nat)	Régionales	Slaloms	
			Autres Groupes (H, S ...)		OUI	NON	NON	
LOISIR								
	Loisir	L 1			NON	NON	OUI	
		L2			NON	NON	OUI	
		LE	Voitures électriques			NON	NON	OUI
F2000								
	F2000	F2000 1	de 0 à 1400		OUI	OUI	OUI	
		F2000 2	+ 1400 à 1600		OUI	OUI	OUI	
		F2000 3	+ 1600 à 2000		OUI	OUI	OUI	
FC -FS								
	FC / FS	FC 1	de 0 à 1300		OUI	OUI	OUI + FS1	
		FC 2	+ 1300 à 1600		OUI	OUI	OUI + FS2	
		FC 3	+ 1600 à 2000		OUI	OUI	OUI + FS3	
		FC 4	+ 2000		OUI	OUI	NON	
N / FN								
	N/FN	N/FN 1	de 0 à 1400		OUI	OUI	OUI	
		N/FN 2	+ 1400 à 1600		OUI	OUI	OUI	
		N/FN 3	+ 1600 à 2000		OUI	OUI	OUI	
		N/FN 4	+ 2000		OUI + SP	OUI	OUI	
A / FA								
	A/FA	A/FA 1	de 0 à 1400		OUI	OUI	OUI	
		A/FA 2	+ 1400 à 1600		OUI	OUI	OUI	
		A/FA 3	+ 1600 à 2000		OUI	OUI	OUI	
		A/FA 4	+ 2000		OUI	OUI	OUI	
Z								
	Z				OUI	OUI	OUI	
GT DE SERIE								
		GT 1	de 0 à 2000		OUI	OUI	OUI	
		GT 2	+ 2000		OUI	OUI	OUI	
GT & TOURISME SPECIALES								
	GT Spéciales				OUI	OUI	NON	
					ST + SILHOUETTES + WRC			
CM - CNF - CN								
CNF/CN : Classes confondues	CM	[1] CM	CM1 + CM2 de 0 à 1003		OUI	OUI	OUI	
		CNF	CNF 1	de 0 à 1600		OUI	OUI	OUI
			CNF2	+ 1600 à 2000		OUI	OUI	OUI
	CNF3		+ 2000 à 2500		OUI	NON	NON	
	CN	[2] CN	CN 1	de 0 à 1600		OUI	OUI	OUI
			CN 2	+ 1600 à 2000		OUI	OUI	OUI
			CN 3	+ 2000 à 3000		OUI	NON	NON
[2] CN+		Cf Rég Technique FFSA		OUI	NON	NON		
D / E								
	D/E	D/E 1	de 0 à 1300 + Campus		OUI	OUI	OUI	
		D/E 2	+ 1300 à 1600		OUI	OUI - 1605	OUI - 1605	
		D/E 3	FF - FR - F3B		OUI (hors F3B)	OUI	OUI	
		D/E 4	+ 1600 à 2000		OUI	NON	NON	
		D/E 5	F3 - F3A		OUI (F3A & F3B)	OUI	NON	
		[2] D/E 6	F3000		OUI	NON	NON	
		D/E 7	FR		OUI	OUI	OUI	

[1] CM 1 : Voiture dont la carrosserie et les dimensions extérieures correspondent aux articles 3.1, 3.2, 3.4.1, 3.4.2.

CM 2: Voiture dont la carrosserie et les dimensions extérieures correspondent aux articles 3.1, 3.2, 3.4.1.

[2] *Seules les épreuves nationales ayant fait l'objet d'une inspection de la FFSA et mises en conformité avec le standard de sécurité des épreuves du Championnat de France pourront admettre ces voitures.*

Les F3000, CN3 et **CN+** ne marquent pas de points à la Coupe de France

Les voitures Diesel seront admises dans leur groupe d'homologation.

Une même voiture pourra être utilisée successivement par 2 conducteurs

4.2P Carburant – Pneumatiques – Equipements :

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

4.2.7P Echappement

Voitures fermées, **Groupe CM** et GTTS, niveau sonore maximal : 105dB A maxi
Voitures ouvertes, niveau sonore maximal : 110 dB A maxi

4.3P Numéros de course :

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

4.4P Mesures et dispositif de sécurité :

Voir tableau publié dans
France Auto spécial Règlement :

GROUPES	INTERNATIONAL				NATIONAL			NATIONAL - REGIONAL									
	N	A	D-E	CN	ST	SP	D	N	FN / Z	A	FA / Z	E	CN-F, CN, CM	FC, F2000, GT de Série			
Armature de Sécurité	ANNEXE J				ANNEXE J			ANNEXE J & RP pour FN		ANNEXE J & RP pour FA		ANNEXE J & RP pour CM		RP			
Harnais 4 points minimum homologués FIA Norme 8854/98	X				X			X						X			
Harnais 6 points minimum homologués FIA Norme 8853/98			X		REC	X							X				
Pare brise en verre feuilleté	X			RP	RP			X				RP		X			
Film anti-déflagrant										X						RP	
Extincteur 2Kg (poudre ou liste N°6)	X									X						X	
Extincteur voiture fermée AFFF / habitacle / moteur (simultané) liste N°6* ou liste N°16	Obligatoire liste N°16																
Extincteur voiture ouverte AFFF / habitacle / moteur (simultané) liste N°6* ou liste N°16			X												X		
Coupe circuit									X	X						X	
Vêtements et gants ininflammables (Normes FIA broderie uniquement. Voir identification des combinaisons)	X														X		
Cagoule + sous vêtements											REC				X		REC
Fixations supplémentaires : 2 par capot	REC	X		RP						RP	REC	X			RP		RP
Anneau de remorquage AV-AR	X									X					X		
Double circuit de freinage												X					
2 rétroviseurs extérieurs	X			RP			RP	X				RP		X			
Mousse d'arceau																	
Type de réservoir carburant	ANNEXE J			RP			RP	ANNEXE J						RP			
Canalisation de carburant																	
Casques homologation reconnue FIA compatible RFT	X											X	X				
Système Renetue Frontale de Tête					X	X	X	X				X	X	X			
Siège homologué FIA en cours de validité	X												RP				

Légende : X ou Obl = obligatoire ; REC = recommandé ; RP = se reporter à la réglementation particulière à ce groupe.
Pour d'autres produits, voir RP et Annexe J (liste N°6).
Il est rappelé qu'en cas de doute sur un point de sécurité mentionné dans le tableau ci-dessous, il convient de se reporter au texte du règlement qui fait foi.

ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

- ☛ Publicité Obligatoire (non rachetable): sera précisée par additif
- ☛ Publicité Optionnelle : sera précisée par additif.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P Parcours :

La Course de Côte de REVEL S¹ FERREOL VAUDREUILLE se déroule sur la D79 j (Cf. plan dernière page).

La course se déroulera en **3 montées de course**.

Le classement sera établi sur le résultat de la meilleure montée de course.

Procédure de départ : Chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

Pente moyenne : 3,2%

Longueur du parcours : **2,0 Km**

Modalités de retour au départ : par le circuit

Parc Départ : D79j à 200m avant la ligne de départ

Parc Arrivée : D79j à 200m après la ligne d'arrivée.

6.2P Route de Course :

Les pilotes rejoindront en convoi le parc de départ sous les ordres de la direction de course.

6.3P File de Départ :

File de départ : D79 j

Rappel : les conducteurs devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ, au plus tard 10 minutes avant leur heure de départ, et dans l'ordre décroissant des numéros de course. Le concurrent dont le conducteur ne se sera pas présenté dans ce délai, pourra être exclu de l'épreuve.

6.4P Signalisation :

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

6.5P Parc Concurrent :

Les parcs concurrents seront situés à VAUDREUILLE sur le chemin de ceinture dans le quartier d'EN SALVAN à S^t FERREOL et sur la D79j à proximité du carrefour avec le chemin de ceinture.

Le parc concurrent sera accessible à partir de **8h00 le 18 Juillet 2012.**

6.6P Parc Fermé Final :

Le parc fermé final obligatoire (sous peine d'exclusion d'office) pour tous les concurrents classés est situé au bas de la côte.

6.7P Tableaux d'affichage officiel :

Les tableaux d'affichage officiel seront placés :

- ☛ pendant les vérifications du **Samedi 21 Juillet 2012** : au Parking de la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL.
- ☛ pendant les essais et la course le **Dimanche 22 Juillet 2012** : au parc départ, au bas de la côte.
- ☛ pendant le délai de réclamation le **Dimanche 22 Juillet 2012** : au parc fermé, au bas de la côte.

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

6.8P Permanence :

Pendant la manifestation, une permanence se tiendra :

- **le Samedi 21 Juillet 2012 de 14h00 à 18h30** au Parking de la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL.
- **le dimanche 22 Juillet 2012 de 08h00 à 18h30.** au départ.

Téléphone permanence **06 63 60 03 57 / 06 22 47 29 68**

Centre de secours le plus proche : **Centre Hospitalier de Castelnaudary** **Tél : 04 68 94 56 56**
CHU de Toulouse **Tél : 15**

ARTICLE 7P.DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1P Essais :

Une montée d'essais non chronométrés.

Deux montées d'essais chronométrés sont prévues. La deuxième montée d'essais chronométrés sera susceptible d'être supprimée à la discrétion du Directeur de Course selon l'horaire.

7.2P Conférence aux pilotes (Briefing) :

La conférence aux pilotes (Briefing) aura lieu à : **le dimanche 22 Juillet 2012 à 12h15 au parc arrivée.**

La présence de tous les pilotes et des commissaires chefs de poste y est obligatoire.

7.3P Course :

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

Procédure de départ : aux feux tricolores.

7.4P Echauffement des pneumatiques :

Tous les moyens de chauffe des pneumatiques sont interdits.

ARTICLE 8P. PENALITES

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Le classement s'effectuera sur **la meilleure montée de course**.

Les classements officiels provisoires seront affichés au Parc Fermé le **dimanche 22 Juillet 2012** après l'arrivé du dernier concurrent en parc fermé et seront établis de la façon suivante :

- 1 Classement Général.
- 1 Classement Général Féminin.
- 1 Classement pour chacun des groupes.
- 1 Classement pour chacune des classes.

ARTICLE 10P. PRIX

10.1P Trophée :

Néant

10.2P Prix : La répartition des prix se fera de la façon suivante :

SCRATCH	GROUPE N/FN, A/FA, Z, FC, F2000, CN/CN-F/CM, D/E/FF/FR/F3-B GT, GT Spéciales		CLASSE
1 ^{er} 200€	De 1 à 3 partants	au 1 ^{er} 80€+ engagement Gratuit 2013	De 1 à 3 partants au 1 ^{er} 80€
2 ^{ème} 150€	De 4 à 5 partants	au 1 ^{er} 110€+ engagement Gratuit 2013 2 ^{ème} 80€	De 4 à 5 partants au 1 ^{er} 110€ 2 ^{ème} 60€
3 ^{ème} 100€	6 partants et plus	au 1 ^{er} 130€+ engagement Gratuit 2013 2 ^{ème} 110€ 3 ^{ème} 80€	De 6 à 9 partants au 1 ^{er} 130€ 2 ^{ème} 70€ 3 ^{ème} 40€
4 ^{ème} 50€			10 partants et plus au 1 ^{er} 130€ 2 ^{ème} 90€ 3 ^{ème} 70€ 4 ^{ème} 40€
Total 500€	Total	2880€	Total 5610€
Classement féminin :	1 ^{ère} 150€	2 ^{ème} 50€ (Si 3 partantes et plus)	Total : 200€

Total des prix distribuables : 9190 €

- **Les prix au Groupe et à la Classe ne sont pas cumulables.**
- **Les prix au Scratch sont cumulables avec les prix au Groupe ou à la Classe.**
- **Les prix au Classement Féminin sont cumulables avec les prix au Groupe ou à la Classe.**
- **Les prix au groupe Z seront ceux d'un groupe à part entière.**

Les prix sont prévus pour un minimum de 70 partants. En dessous de 70 partants, les prix présentés ci dessus seraient baissés de 20%.

De nombreux lots seront tirés au sort parmi les pilotes participants.

10.3P Coupes :

Une coupe sera distribuée à chaque pilote et commissaire participant.

**L'ensemble des pilotes participants seront récompensés.
L'ensemble des commissaires participants seront récompensés.**

10.4P Podium

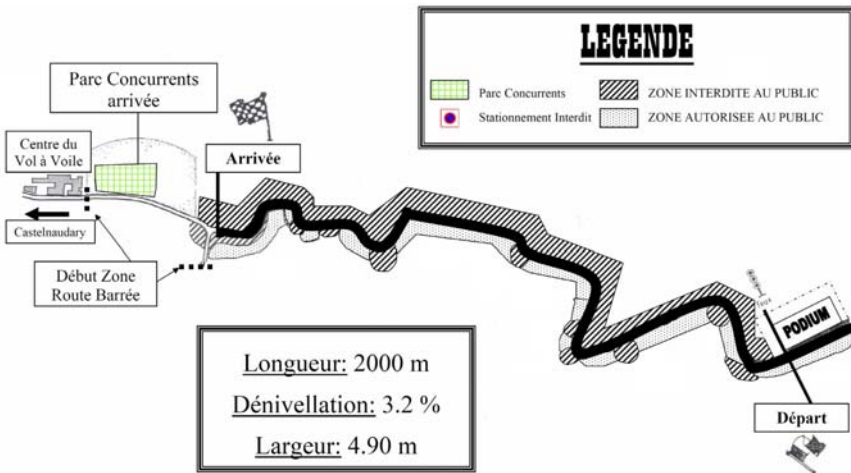
Lieu : sur la ligne de départ.

10.5P Remise des Prix et Coupes

La remise des Prix aura lieu le **dimanche 22 Juillet 2012 à 19h30** dans la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL.

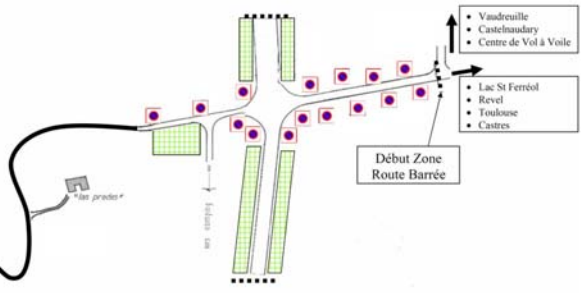
10.6P Remise des Chèques et Palmarès

Les chèques et le palmarès seront remis pendant la remise des prix dans la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL.



Longueur: 2000 m
Dénivellation: 3.2 %
Largeur: 4.90 m

**Course de Côte Régionale
REVEL / St FERREOL / VAUDREUILLE**



Plan d'accès

**Circuit
Course de côte
De
Revel St Ferréol Vaudreuil**

